

14^{ème} TROPHEES DES ARTISANS DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT
AUVERGNE - RHÔNE-ALPES 2016

Rénovation totale d'un chalet ancien
avec la contrainte de conserver à tout moment la silhouette du bâtiment



S.A.R.L. Vincent COLINEAU

74 370 LES OLLIERES

Présentation de l'entreprise

Historique :

En 2004, Vincent COLINEAU, ingénieur du bois de formation, après 12 ans de direction dans l'industrie du bois, reprend une petite entreprise de menuiserie-charpenterie de village, située sur la commune des Ollières, en Haute-Savoie, à 10 km d'Annecy.

Petit à petit, il la spécialise dans la fabrication de maisons bois écologiques et performantes. Le travail de l'entreprise est centré sur une recherche de qualité et un suivi précis de la norme, conditions nécessaires à la réalisation de maisons écologiques, économiques à terme et durables.

L'entreprise a été certifiée éco-artisan en 2009.

Chaque projet fait l'objet d'une étude technique approfondie au sein même de l'entreprise, en lien avec l'architecte du client. Le choix des matériaux est fait pour chaque chantier de la manière la plus adaptée, l'étanchéité à l'air est particulièrement soignée.

Cette exigence conduit aujourd'hui l'entreprise à s'orienter vers la réalisation de maisons passives.

Dans le contexte actuel de recherche d'économie d'énergie, l'entreprise intervient aussi, et de plus en plus, dans des travaux de rénovation de bâtiments existants : travaux d'isolation intérieure ou extérieure, de charpente, de couverture, d'aménagement de combles...

Chaque chantier est étudié avec soin. Une évaluation thermique du logement peut être faite au préalable, de manière à proposer la solution la mieux adaptée et la plus qualitative.

Comme dans le cas des constructions neuves, le travail d'ingénierie et de calcul technique est réalisé au sein de l'entreprise. Les travaux sont ensuite entrepris par l'équipe, dans un souci constant de qualité et de performance.

Les salariés de l'entreprise :

L'équipe se compose actuellement de six personnes aux compétences diverses et complémentaires, comprenant un ingénieur, un maître-compagnon, des compagnons-charpentiers et un apprenti (l'entreprise travaille en lien étroit avec l'association des compagnons du devoir de Villaz).

De ce fait, le travail est souvent l'objet d'une réflexion commune qui profite ensuite aux réalisations.

L'entreprise porte également le souci de la formation de ses salariés et de la transmission aux plus jeunes à travers l'accueil régulier d'apprentis et de stagiaires.

Les coordonnées de l'entreprise :

S.A.R.L. Vincent COLINEAU

365 route du Praz

74370 Les Ollières

Tel : 04 50 60 31 54

Rénovation totale d'un chalet ancien avec la contrainte de conserver à tout moment la silhouette du bâtiment

La demande du client :

Fin 2006, Monsieur Maurice Quoc, résidant à Veyrier du Lac, fait appel à l'entreprise pour rénover un vieux chalet devenu insalubre et inutilisable.

Le bâtiment étant situé sur une zone non constructible, il était impossible d'envisager simplement une démolition et une reconstruction à l'identique. Il fallait donc pouvoir imaginer et réaliser une rénovation au cours de laquelle la silhouette du bâtiment resterait toujours visible, ce qui constituait un véritable défi technique.

Historique et état des lieux du bâtiment :

Le chalet doit dater de la première moitié du XXe siècle. On sait que pendant la 2^e guerre mondiale, il a servi de refuge à la famille d'un quincailler de Cran-Gevrier, fuyant les bombardements des fonderies proches de son domicile.

Les hivers étant rigoureux, le quincailler a été amené à isoler tant bien que mal l'habitation, ce qui a conduit, à terme, à son pourrissement par le pied.



Le chalet, tel qu'il apparaît fin 2006



On voit ici très nettement l'état de pourrissement de la base, une fois enlevée la pellicule extérieure du bardage bois.

La rénovation du chalet, étape par étape :

Une fois le projet réfléchi et l'accord passé avec le propriétaire, la rénovation s'est étalée sur 3 mois et demi, à deux compagnons, de janvier à mi-avril 2007.

1. Enlèvement de la couverture et désossement du chalet

Il fallait commencer par enlever toute l'enveloppe de la maison, en ne gardant que la structure, pourrie en pied, pour maintenir présente la silhouette.

La couverture a donc été déposée, puis les murs et le plancher.

Il ne restait en place fin janvier que la carcasse (poteaux-poutres et charpente), qu'il a fallu consolider et protéger, en mettant en place des pointelles de maçon, un contreventement avec des croix de St André, une bâche et, avant une nuit de tempête, un véritable haubanage.



Le désossement commence...



Fin janvier, il ne reste en place que la structure du chalet

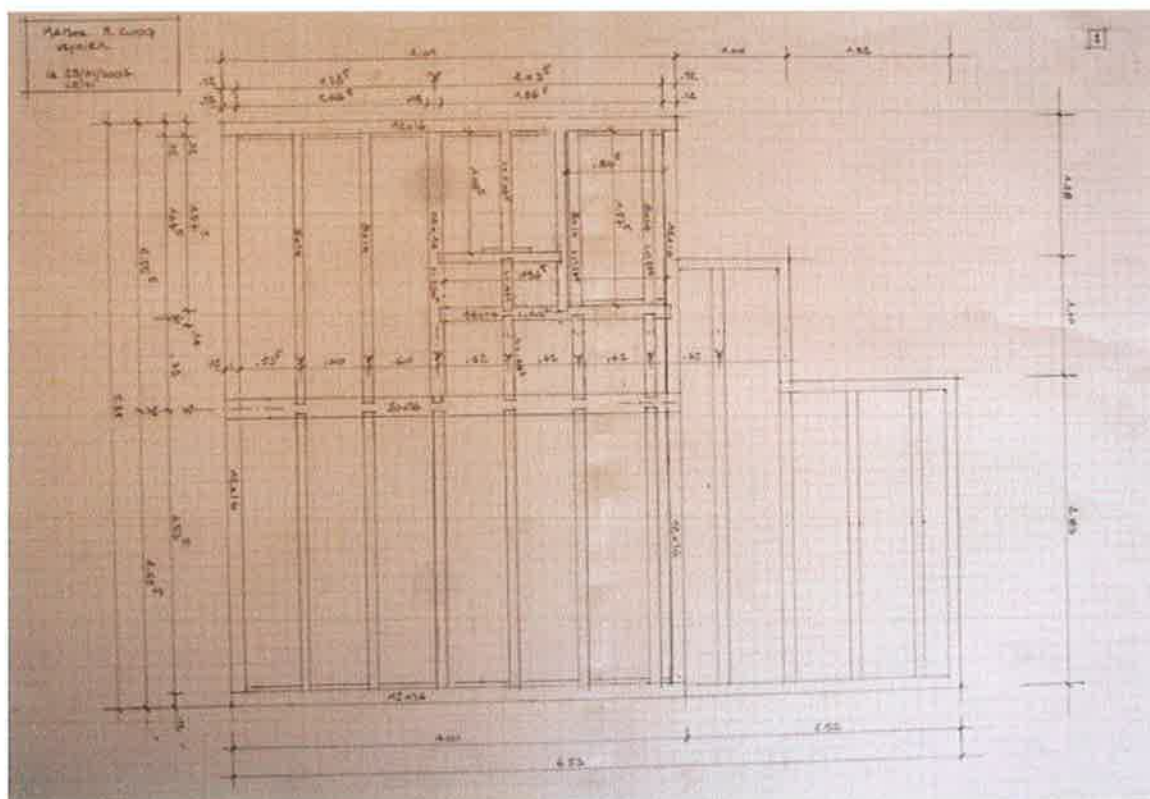
2. Mise en place du plancher

La reconstruction s'est effectuée en commençant par le bas et en progressant vers le haut, partie par partie.

C'est donc le plancher qui a été mis en place en premier. Réalisé en épicea contrecollé, il a été entièrement taillé en atelier et assemblé sur chantier.



Mise en place d'une longrine extérieure en mélèze contrecollé, d'une barrière d'étanchéité et d'un solivage en bois contrecollé.



Plan de solivage du plancher

3. Mise en place des murs extérieurs

Une autre difficulté de cette rénovation résidait dans le fait que l'accès au chantier à partir de la route ne pouvait se faire qu'à pied, en empruntant un sentier étroit. Tous les matériaux ont donc été enlevés et apportés à la main.

Les panneaux en ossature bois, en pin Douglas non bardé, ont été préparés en atelier. Ils étaient constitués d'éléments de petite taille, transportables par le chemin.



*La fabrication des panneaux
en atelier*

La mise en place s'est faite en insérant les panneaux sous l'ancienne charpente, de façon très précise.

Chaque mur venait remplacer les anciens poteaux-poutres et les pointelles mises en place précédemment, qui pouvaient alors être enlevés.

Jusqu'à ce que cette phase du chantier soit achevée, il fallait s'assurer à tout moment que la structure mise à nu restait bien en place.

4. Charpente, bardage et couverture

La charpente a été entièrement taillée en atelier, en épicéa contrecollé, avec des pas dans les chevrons. Elle a été ensuite montée pièce par pièce, en remplaçant chaque élément ancien par un neuf, ce qui constituait la difficulté du montage (surtout pour la faîtière).

Le bardage a été réalisé en épicéa et peint par le client.



*Remplacement de la charpente :
les anciens éléments ont été
enlevés, les neufs mis en place*



*Le client est en train de passer
la 2^e couche de peinture...*

Pour la couverture, les tuiles anciennes ont été réutilisées.

Cependant, la pente de la toiture ne convenant pas à ce type de tuiles, il a fallu, selon le principe des couvertures de montagne, interposer une étanchéité sur platelage avant de pouvoir les remettre en place.

Pour conclure...



En avril 2007, la rénovation était terminée.

Le chalet ressemblait sans doute assez à ce qu'il était lors de sa construction.

Sollicité pour apporter son témoignage à ce dossier, Monsieur Maurice Cuoq écrit dans un message du 26 mai 2014 :

" Rénovation artisanale de la meilleure qualité (qui rappelle le temps du compagnonnage). A noter que tous les matériaux ont été amenés à dos d'homme car il n'y avait pas de route !

Le choix des essences de bois, la qualité des ajustements et l'usage du contre-collage font qu'aujourd'hui ce chalet, qui a particulièrement bien vieilli, fait l'admiration de tous ses visiteurs "